Demande de référendum

contre la loi sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels

En application des articles 46 de la Constitution du canton de Fribourg du 16 mai 2004 et 130 de la loi du 6 avril 2001 sur l'exercice des droits politiques (LEDP), les signataires de ce référendum législatif demandent que la loi du 9 septembre 2016 sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels soit soumise au peuple.

Toute personne ayant le droit de vote dans le canton de Fribourg peut signer ce référendum devant être déposé au plus tard le 29 décembre 2016!

Seuls des électeurs et des électrices résidant dans la commune politique indiquée en tête de liste sont autorisés à y apposer leur signature. La personne qui soutient une initiative ou une demande de référendum doit la signer personnellement et la remplir à la main (art. 105 LEDP). Toute personne qui appose une signature autre que la sienne est punissable (art. 282 du Code Pénal Suisse (Cps)). Ne peuvent être recueillies sur cette liste que les signatures de citoyen-ne-s ayant leur domicile dans la commune indiquée (art. 106 al. 4 LEDP). L'inobservation de ces formalités entraîne la nullité des signatures.

NPA:

Veuillez svp. renvoyer cette liste entièrement ou partiellement remplie, jusqu'au 15 décembre 2016, à FEDE- Bd de Pérolles 8 – CP. 533 -1701 Fribourg

Les signataires ci-dessous doivent habiter la même commune de :

N°	Nom + prénom (en majuscule)	Date de naissance JJ.MM.AAAA	Rue et no	Signature manuscrite	Con- trôle
1					
2					
3					
4					
5					

Pour obtenir une commune différente de celle mentionnée plus haut, il faut utiliser une nouvelle feuille à télécharger sur www.fede.ch. Vous pouvez en obtenir, par téléphone au 026 609 26 40 (le matin) ou par mail secretariat@fede.ch en indiquant votre nom et adresse. **Merci d'avance**

Début de la récolte de signature relatif au référendum : 1er octobre 2016 Expiration du délai de la récolte de signatures : 29 décembre 2016

Référendum

Contre la Loi sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels



Merci d'affranchir à Fr.1.00

Aujourd'hui l'ECAB, demain le HFR ? NON au démantèlement du Service public

Carte de signature
à renvoyer
(même incomplète)
Avant le 15 décembre 2016

FEDE

Fédération des associations du personnel des services publics du Canton de Fribourg Bd de Pérolles 8 Case postale 533 1701 Fribourg